

Formation spécialisée du CSAL : Compte-rendu de la réunion du 02/04/2026

Toulouse, le 03 avril 2026

Vous trouverez la **déclaration liminaire de la CGT** sur notre site via le lien ci-dessous :
<https://31.cgtfinespubliques.fr/instances/article/liminaire-formation-specialisee-du-csal-de-la-haute-garonne-du-2-avril-2026>

Lors de cette instance, une délibération a été adoptée à l'unanimité des organisations syndicales sur les conditions de vie au travail :

<https://31.cgtfinespubliques.fr/instances/formation-specialisee-ex-chs-ct/article/deliberation-sur-les-conditions-de-travail-adoptee-a-la-formation-specialisee>

L'ordre du jour était le suivant :

- | | |
|---|--|
| 1/ Approbation de PV FS | 6/ Plan national d'action sur les risques suicidaires |
| 2/ Renfort téléphonique des SIE | 7/ Point sûreté et immobilier : Bagnères-de-Luchon |
| 3/ Suivi du questionnaire ADP | 8/ Budget |
| 4/ Bilan périodique RSST | 9/ Questions diverses |
| 5/ Bilan périodique des signalements | |

Point n° 1 Approbation du PV de la FS du 25/11/2025

Report du vote à la prochaine FS car le PV a été reçu trop tardivement.

Point n° 2 Renfort téléphonique des SIE

Toutes les OS ont rappelé leur opposition à la mise en place du renfort téléphonique dans les SIE : cette mission et les emplois ont été transférés sur les CC Pro et l'état des SIE ne permet pas d'absorber cette tâche supplémentaire. La médecin de prévention a expliqué que le stress est causé par un déséquilibre entre les ressources et les contraintes. Or ce déséquilibre existe déjà dans les SIE et cette mission rajoute du stress chez les collègues.

Pour l'instant les CC Pro n'ont pas beaucoup d'appels, mais un mass-mailing est prévu pour mi-avril donc à partir de mai tous les SIE seront mobilisés.

L'argument de la direction « il faut la jouer collectif avec le CC Pro » n'arrive pas à nous émouvoir tant notre collectif de travail est déjà défaillant.

La CGT insiste sur les conditions de travail indispensables :

- un bureau isolé ;
- un casque par personne ;
- des horaires choisis par l'agent ;
- une pause de 20 min à fractionner sur la plage horaire de 2h30 ;
- pas de tâches annexes ;
- pas de flicage sur l'application Bali ;
- télétravail possible ;
- réponse exclusivement sur la facturation électronique.



Sans toutes ces conditions remplies, nous refuserons collectivement la mission ! La mission relation usagers va élaborer le planning pour le dispositif de solidarité pour les SIE de Saint-Gaudens et de Colomiers.

Point n° 3 Suivi du questionnaire Accueils de Proximité (ADP)

La CGT est à l'origine de ce questionnaire, le dernier recensement des besoins était daté de 2022. Force est de constater qu'il était grand temps de refaire un point sur les conditions de travail au sein de ces structures !

Les besoins en matériels doivent être solutionnés rapidement (mobiliers, connexions, imprimantes), pour les sujets de sécurité et de sûreté dues à l'isolement et l'absence de participation aux exercices d'évacuation ou de confinement, tout reste à faire !!! L'inspecteur sécurité santé au travail a rappelé le cadre juridique en cas de coactivité dans le Code du travail, les mairies et la DRFiP doivent travailler en commun pour assurer la sécurité et le bien-être des agents. À noter que les ADP changent de lieux au fil des créations de maisons de proximité ou bien de France services et qu'il est indispensable de veiller aux bonnes conditions d'installation des accueils au fil de l'eau.



Point n°4 Bilan périodique des registres sécurité santé au travail (RSST)



Toujours quelques problèmes qui sont solutionnés rapidement mais d'autres qui sont récurrents.

Pour le **CHU** (fuite d'eau, sanitaires neutralisés), la direction regrette la situation et nous informe que sans amélioration, il faudra chercher à partir.

Place occitane, on ne peut considérer comme traité le cas des fenêtres en concluant un contrat de maintenance

avec une intervention annuelle. Les collègues veulent pouvoir ouvrir les fenêtres et une pétition est en cours.

C'est la même chose pour la nouvelle **cité administrative**. À noter que le remplacement d'une vitre fissurée depuis le mois d'août 2025 est toujours attendu (risque grave à supprimer rapidement).

Un rappel a été fait pour le nettoyage des fenêtres sur plusieurs sites.

Point n° 5 Bilan périodique des fiches de signalement

La CGT suit étroitement ce dossier et veille à l'application des résolutions du plan d'action.

Des signalements sont réalisés hors Sign@IFip. La CGT déplore que les OS ne soient pas informées de l'évolution de ces signalements.

Point n° 6 Plan national d'action sur les risques suicidaires

Présentation par la direction du plan d'action :

- les éléments seront diffusés aux chefs de service avec organisation d'échanges ;
- plan national de formation au secours mental ;
- relation avec la maison de la psychologie, avec un rendez-vous le 21/05 pour discuter de la convention ;
- ateliers avec les cadres ;
- actions préventives ;
- rappel des dispositifs d'aide.



La CGT a rappelé que ce plan a été rejeté par toutes les OS !

Tout d'abord, au niveau national, des hôpitaux ferment et la psychiatrie est en mauvais état, tout se dégrade en matière de travail et de médecine... grande cause nationale 2025 mais sans moyens !

À la DGFIP, tout est pensé pour diminuer le nombre d'emplois, jamais pour améliorer les conditions de travail ! D'ailleurs, les mots « effectifs » ou « emplois » ne figurent jamais dans le document, **le travailleur est réduit à un coût**.

Le travail en mode mixte (présentiel/télétravail) a dégradé le collectif de travail. La plupart des chefs de services ne connaissent pas le guide de prévention des RPS. Ils doivent être informés et formés.

– Axe 1 **PRÉVENIR** : il y a des actions notables dans le 31 mais après c'est la mise en œuvre des mesures qui compte.

– Axe 2 **AGIR** : la charge est déléguée aux chefs de services.

– Axe 3 **ACCOMPAGNER** : on pousse à la responsabilité individuelle.

La mise en œuvre du plan sera impossible si les moyens ne sont pas à la hauteur. L'**effectif du service RH conditions de vie au travail n'est pas suffisant** et il n'y a qu'un seul assistant de prévention qui est absent et non remplacé et dont la charge est répartie sur d'autres collègues.

La médecin de prévention déplore que ce plan mette l'accent sur la prévention secondaire et tertiaire au détriment de l'organisation du travail, point essentiel en termes de prévention primaire. Les formations ou les réunions proposées ne sont pas obligatoires, il faut donc accompagner ce guide et sensibiliser les encadrants à la communication.

Elle propose de préparer un module de formation pour les cadres sur les retours après arrêt maladie. L'ISST rappelle l'importance du dialogue, qu'il est important de retisser du lien dans les services : **« Parler, c'est du temps de gagner »**.

Point n° 7 Point sûreté et immobilier : Bagnères de Luchon

Des travaux sont envisagés pour résoudre des problèmes thermiques et de luminosité et prendre en compte les remarques de l'ISST lors de sa dernière visite en 2012 concernant la sûreté et isoler l'espace usagers de l'espace agents. Il n'y a pas de possibilité de déménagement dans d'autres locaux sur la commune.

L'ISST avait signalé des fragilités en matière de sécurité incendie (installation électrique et escalier en bois qui devrait être cloisonné) et émis des réserves sur la qualité de la structure du bâtiment. L'ascenseur doit également être vérifié. Il conseille donc de saisir le maire de manière formelle (courrier en accusé réception) pour avoir des garanties sur l'état du bâtiment et l'autorisation d'engager les travaux envisagés par la DRFiP.

La direction et la BIL ont pris acte des recommandations et ce projet doit donc être plus étudié avant d'être réalisé.

Point n° 8 Budget



Les crédits alloués à la FS ne sont pas encore connus !

On redoute de plus une baisse du budget.

Quelques engagements de principe ont tout de même été conclus pour améliorer les conditions de travail du CCAS et palier aux résultats de l'application de la loi Borne (densification des espaces de travail).

Point n° 9 Questions diverses

Nous sommes revenus en partie sur les questions diverses posées à l'issue de la dernière instance dont les réponses étaient incomplètes.

CFP de Saint-Gaudens

Le portail d'accès ne fonctionne plus depuis 1 mois, le portillon, c'est très aléatoire. De plus, la porte de secours du 1^{er} étage qui donne sur l'escalier de secours dysfonctionne également.

Pour le portail, la réparation est programmée, pour la porte de secours, il est envisagé de la changer.

CFP de Rangueil

Des travaux sont prévus sur le site dans le but de supprimer l'accueil au 1^{er} étage. La salle de réunion du rez-de-chaussée va être transformée en 4 box de réception et une salle de réunion est prévue à l'étage. Les plans sont prêts, la direction laisse passer la période de la campagne IR avant de communiquer. « *Il faut densifier* » dicit la direction !

CFP du Mirail

Deux questions sur la sécurité, la première concernant la mise en place des bureaux traversant dans les box de réception. Ces box constituent aujourd'hui les bureaux permanents de l'équipe dédiée à la mission accueil physique. Cette mise en place génère de nombreuses contraintes pour les collègues, leur vestiaire n'est plus accessible et se trouve dans la zone usagers du box de réception, les interrupteurs qui commandent désormais l'accès de l'utilisateur au box dysfonctionnent, et il y a également un problème d'accès du personnel de ménage à la zone usagers des box. Le représentant de la BIL nous répond que ce n'est pas normal que les box d'accueil constituent le bureau permanent de ces personnels, et que cela a été discuté avec la responsable de service et qu'une solution est en train d'être validée pour que les agents concernés puissent avoir un bureau à l'étage. À noter que les collègues assurent une mission de téléphone les après-midi dans des conditions optimales (dans un box individuel) et des accueils physiques sur rendez-vous, la solution de bureaux à l'étage n'est pas adaptée aux missions de ces collègues, à suivre...

La seconde concerne l'accès piétons côté parking : le portillon côté centre commercial est toujours condamné et ce depuis plusieurs mois parce qu'il ne fonctionnait pas, quand va-t-il être remis en fonction ? Le représentant de la BIL envisage une remise en service de ce portillon. Le second portillon adjacent au portail véhicules présente des faiblesses en termes de sécurité (en passant le bras de l'extérieur à travers le grillage, on peut actionner l'interrupteur d'ouverture), remarque confirmée par le représentant de la BIL. Une intervention est prévue pour sécuriser ce dispositif. La marche trottoir au niveau de ce portillon est à supprimer pour éviter le risque de chute.

Restauration collective

Le sujet de la facturation électronique peut impacter les trois associations de restauration du département. La direction a-t-elle prévue un accompagnement à ce sujet ? On va se pencher sur le sujet, la problématique est saisie pour le Mirail, à voir pour les deux autres associations.

L'association du restaurant du Mirail est toujours en attente de la signature de la convention avec la police nationale. Toujours en cours nous répond la direction.

Remboursement de frais

Dans le contexte actuel (hausse du prix des carburants), il n'y a pas de décision au niveau local même si une incitation pour des interventions à la demi-journée est dans les tuyaux pour éviter les remboursements des frais de repas, sachant que les agents des accueils de proximité ne seront pas concernés.

Vos représentant·es CGT CSAL en Formation spécialisée
Stéphane Boy, Nathalie Crozet, Julien Maurel, Estelle Mollo-Gene
Géraldine Poinot Rera et Jean-Marc Servel

LA CGT
SA FORCE C'EST
VOUS
SYNDIQUEZ-VOUS !